

De quoi se mêle le pape

Écrit par Pascale Le Néouannic, conseillère régionale IDF
Lundi, 17 Juin 2013 10:00

Ce samedi 15 juin, recevant une délégation de députés et de sénateurs français, le pape les a "invité à abroger les lois" françaises pouvant être considérées comme contraires aux principes de l'Eglise catholique : de l'avortement aux lois bioéthique en passant évidemment par le mariage pour tous. Décidément sans vergogne le Pape utilise ses prises de paroles pour remettre en cause les lois de la République. Faut-il lui rappeler que depuis 1905 notre régime instaure la séparation des églises et de l'État. D'ailleurs de quoi se mêle le Pape ! Que dirait il si des gouvernements lui donnaient des conseils ?

Le Parti de gauche dénonce cette tentative inadmissible d'ingérence de la part du Vatican avec la complicité d'élus venus justifier leur anti-républicanisme.

Cette visite comme les déclarations du pape sont en totale contradiction avec nos principes laïques. Le Président qui est le garant de la République laïque se doit, sans ambiguïté, de condamner les propos qui n'ont d'autres visées que de tenter de (re)"confessionalisation" nos institutions.